

# L'activité des entreprises redémarre en 2014

En 2018, la valeur ajoutée de l'économie s'établit à 8,6 milliards d'euros soit 0,4 % de celle de la France entière. Les salaires représentent 64 % de la valeur ajoutée, un poids plus important que pour la France entière (59 %), mais la pression des charges sociales, impôts et taxes est moins forte. Ainsi, le taux de marge guadeloupéen de 35 % est comparable à la valeur nationale (33 %).

La crise de 2009 a mis un coup de frein à la progression de la valeur ajoutée, même si le niveau avant crise est atteint de nouveau en 2011 : la valeur ajoutée progresse en moyenne de 2,4 % par an sur 2009-2018 au lieu de + 5,4 % entre 2000 et 2008. Les salaires ralentissent également à + 1,9 % par an après 2009 au lieu de + 4,6 % avant 2009.

## 80 % de la valeur ajoutée produite par le secteur tertiaire

Comme dans les autres DOM, l'économie guadeloupéenne est très tertiariée et le poids des services dans la valeur ajoutée est plus élevé que la valeur nationale. En 1970, ils représentaient déjà plus de la moitié de la valeur ajoutée de l'archipel. Conséquence directe du déclin agricole et de la faible présence industrielle, le poids du tertiaire a augmenté. En 2018, la valeur ajoutée de ce secteur pèse pour 84 % (79 % en France). Le secteur secondaire (construction, industrie) concentre 14 % de la valeur ajoutée totale (19 % en France) et le secteur primaire (agriculture, pêche) 2 %, comme la France.

## Des petites entreprises sur un marché étroit

Le tissu entrepreneurial guadeloupéen est composé à 97 % de petites entreprises en 2017. Près de 80 % des entreprises n'ont pas de salarié. Les sociétés de plus de 20 salariés ne représentent que 0,8 % des entreprises, cette proportion étant deux fois plus élevée sur la France entière. Un tissu composé de petites entreprises présente des avantages : une adaptabilité à la demande locale et une proximité avec la clientèle. En revanche, les petites entreprises présentent plus de difficultés pour obtenir des financements ou accéder aux marchés extérieurs.

Les créations d'entreprises plongent en 2009 pour plusieurs années avant que ne se rétablisse un climat de confiance. Il faut attendre 2015 pour que les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs ne se redressent sans toutefois retrouver le niveau pré-crise, et la fin 2017 pour que les créations d'entreprises individuelles (dont micro-entrepreneurs) repartent à la hausse.

## L'énergie se développe, l'agriculture se rétracte

L'évolution de la répartition de la valeur ajoutée par secteur d'activité confirme la tendance amorcée depuis 1990. La part de la valeur ajoutée réalisée par le secteur primaire recule de 1,3 point entre 2000 et 2008 et de - 0,5 point entre 2009 et 2018 pour atteindre 2 % (- 2,7 points entre 1990 et 2018).

Celle du secteur secondaire gagne 2,9 points entre 2009 et 2018 après avoir été stable entre 2000 et 2008. Cela s'explique par le développement du secteur de l'industrie (+ 2,9 points entre 2009 et 2018 et + 3,5 % depuis 1990<sup>1</sup>) dont la valeur ajoutée pèse pour 9,3 % du total en 2018, et plus particulièrement du fait de l'expansion du secteur de l'énergie.

Après s'être contractée dans les années quatre-vingt-dix (- 5,1 points entre 1990 et 2018), la part de la richesse dégagée par le secteur de la construction stagne depuis les années 2000 pour atteindre 4,7 % de la valeur ajoutée totale en 2018.

## L'emploi salarié privé reste contenu et le taux d'investissement baisse

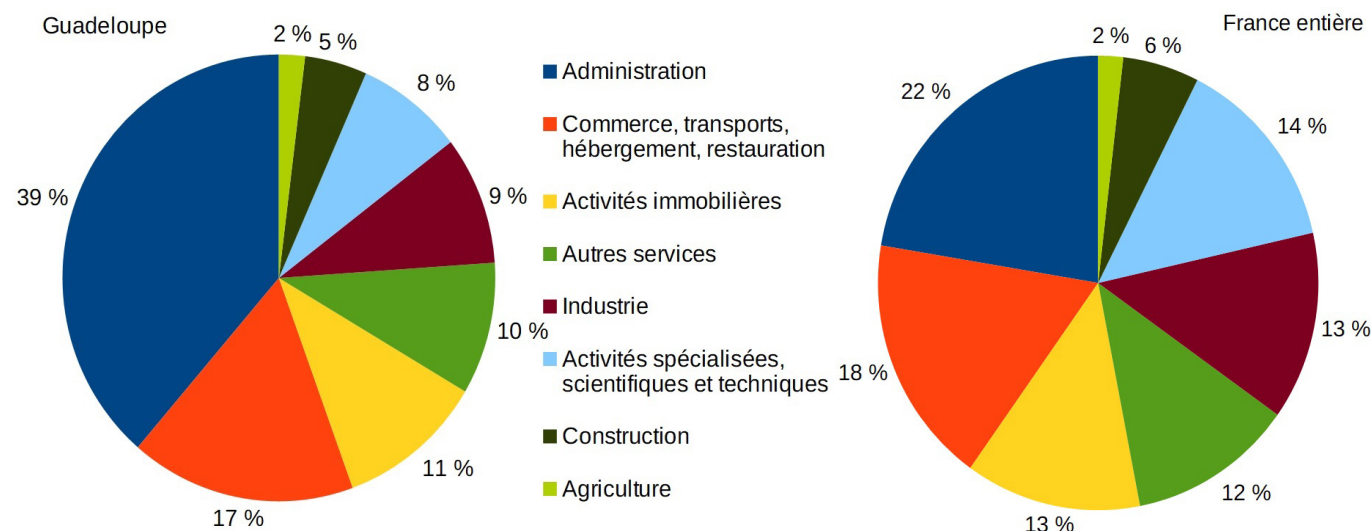
Entre 2009 et 2018, les effectifs salariés et non salariés confondus progressent de 0,9 % en moyenne par an (+ 0,7 % pour la France entière), soit nettement moins que sur la période précédente, avec + 2,5 % sur 2000-2008 (+ 0,8 % pour la France entière<sup>2</sup>). En 2018, les effectifs salariés relèvent à 36 % du public (34 % en 2010) et à 64 % du privé (66 % en 2010). Sur la France entière, les effectifs salariés se répartissent à hauteur de 23 % dans le public et 77 % dans le privé.

L'emploi salarié pâtit de la crise et stagne entre 2010 et 2018 (+ 0,2 % par an) pour s'établir à 120 100 emplois au dernier trimestre 2018. Il croît ainsi moins vite que le PIB en volume (+ 1,3 % par an depuis 2010).

<sup>1</sup> Sous-entendu entre 1990 et 2018.  
<sup>2</sup> Source : données Acoss.

## 30 Une tertiarisation importante

Répartition de la valeur ajoutée en Guadeloupe et pour la France entière en 2018 (%)



Source : Insee, comptes économiques rapides, comptes nationaux.

Il en ressort une progression de la productivité globale apparente par actif occupé de + 1,1 % par an depuis 2010, comparable à celle des années 1990-2000 (+ 1,2 %).

Dans le secteur marchand, la productivité en équivalent temps plein augmente de 1,7 % par an depuis 2012 (+ 1,5 % pour la France entière) : la valeur ajoutée progresse tandis que les effectifs salariés stagnent. Dans le secteur principalement non marchand, la productivité en équivalent temps plein est stable.

### Des effectifs stables dans le secteur non marchand

En 2018, le secteur principalement non marchand pèse pour 44 % dans le total des effectifs salariés, et pour 48 % dans la rémunération des salariés. Le salaire brut moyen en équivalent temps plein est à 31 170 euros<sup>1</sup> (2 597 par mois), soit 11 % de plus que la France entière, un écart qui s'explique par la sur-rémunération de 40 % appliquée dans la fonction publique en Guadeloupe. Depuis 2010, les effectifs n'évoluent quasiment pas, à + 0,4 % en moyenne par an. Les salaires versés augmentent de + 2,1 % par an, en lien avec le glissement vieillissement technicité (GVT).

### 2017, l'emploi salarié privé redémarre

Les effectifs salariés du secteur marchand stagnent depuis 2010 (- 0,2 % par an entre 2010 et 2018). En particulier, les secteurs de l'agriculture et de la construction perdent beaucoup d'emplois en raison d'une surface agricole utile (SAU) qui ne cesse de diminuer pour le premier et d'un investissement en berne pendant plusieurs années consécutives pour le second. Dans l'industrie, les effectifs salariés progressent à + 1,3 % par an, un rythme un peu inférieur à celui de la valeur ajoutée du secteur.

Ce n'est qu'au dernier trimestre 2017 que les effectifs salariés du privé repartent à la hausse et qu'au troisième trimestre 2019 qu'ils atteignent le niveau 2010. Cela fait suite au redémarrage des créations d'entreprises fin 2015 qui doivent consolider leur activité avant d'embaucher.

Le salaire brut moyen en équivalent temps plein dans le secteur marchand s'établit à 32 673 euros par an (soit 2 723 euros par mois) en 2018, soit un écart de - 11 % par rapport à la France entière. Entre 2008 et 2018 pour les personnes à temps complet, le salaire moyen par tête évolue peu, à + 0,9 % en moyenne par an (+ 1,1 % sur la France entière).

### Un taux de marge proche du national

Les sociétés non financières pèsent pour 90 % dans la valeur ajoutée du secteur marchand. Entre 2000 et 2008, elles améliorent leur taux de marge qui atteint 29 %. Après la crise les salaires diminuent, mais moins que la valeur ajoutée, car les emplois sont en partie maintenus. Ainsi le taux de marge recule à 21 %, pour se redresser ensuite et retrouver le niveau pré-crise à 29 % en 2014 (30 % pour la France).

Les sociétés financières dégagent 10 % de la valeur ajoutée du secteur marchand. Leur taux de marge s'améliore après la crise pour s'établir à 45 % en moyenne sur 2009-2014 au lieu de 39 % sur 2000-2008. Suite à la crise, les sociétés financières cherchent à maîtriser leurs effectifs salariés pour

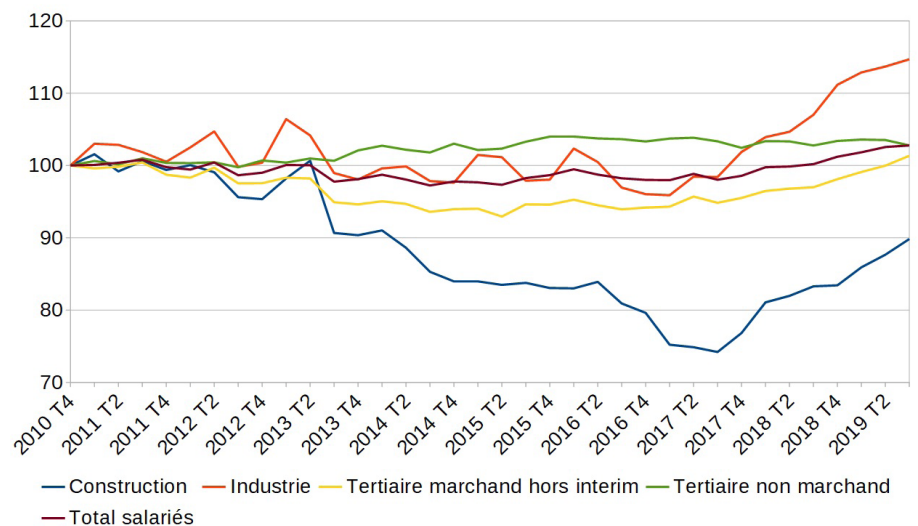
améliorer leurs bénéfécies. Ces derniers sont gérés par le siège de l'entreprise, situé la plupart du temps en France métropolitaine : 93 % des crédits sont octroyés par des entreprises dont le siège est implanté en France métropolitaine.

### L'investissement des entreprises en chute libre jusqu'en 2014

Le taux d'investissement secteurs public et privé confondus est de 19 % en 2018, un taux bien inférieur à celui de 2008 (23 %) du fait du recul important de l'investissement des sociétés non financières. En France le taux d'investissement est plus élevé. Après avoir chuté de 2 points juste après 2009 il se redresse pour retrouver son niveau d'avant-crise à 26 % en 2018.

### 31 La construction perd beaucoup d'emplois salariés depuis les années 2010

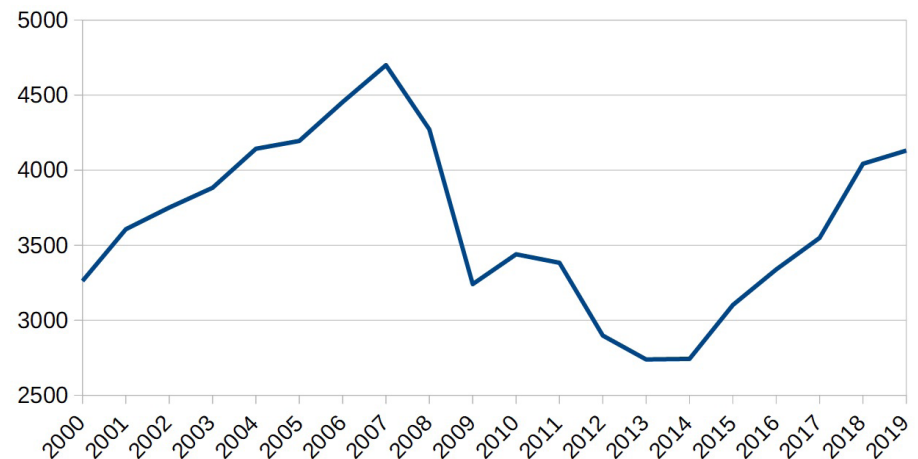
Evolution des effectifs salariés trimestriels CVS en base 100 au 4<sup>e</sup> trimestre 2010



Source : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles CVS Acoess-Urssaf, Dares, Insee.

### 32 Les créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs redémarrent à partir de 2015

Evolution du nombre de créations d'entreprises hors micro-entrepreneurs par an



Source : Insee, répertoire des entreprises et des établissements, données trimestrielles brutes, hors micro-entrepreneurs.

<sup>1</sup> Sources : Insee, DADS 2018. Salariés hors agriculture, y compris bénéficiaires de contrats aidés et chefs d'entreprises salariés.

Le taux d'investissement des sociétés non financières par rapport à la valeur ajoutée s'établit à 20,2 % en moyenne sur 2009-2014 (22,4 % en France), soit - 13 points par rapport à la période 2000-2008. Après la crise de 2009 les entreprises restent très prudentes et investissent peu jusqu'à 2013 alors qu'avant la crise leur taux d'investissement était supérieur à celui de la France entière. Le taux d'autofinancement<sup>1</sup> s'améliore mécaniquement avec la chute de l'investissement et s'établit à 85 % (90 % pour la France) sur 2009-2014 après 60 % sur 2000-2008.

En 2017, l'investissement se concentre sur peu d'entreprises en Guadeloupe : les 5 % d'entreprises qui investissent le plus représentent 90 % de l'investissement total. Près des deux tiers des entreprises guadeloupéennes n'ont, quant à elles, réalisé aucun investissement cette année-là. Le secteur des activités immobilières réalise 44 % des investissements réalisés par les sociétés non financières : construction d'immeubles à appartements, d'immeubles de bureaux et d'entrepôts pour la location et l'exploitation. Le secteur de l'énergie est le 2e investisseur avec 13 % de l'investissement des sociétés non financières : il concerne principalement la construction du parc éolien situé dans la commune de Sainte-Rose, mais également l'achat de turbine et de foreuse pour la centrale géothermique de Bouillante. Le niveau élevé des investissements réalisés intervient dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte. L'État et la Région ont élaboré conjointement le

<sup>1</sup> Taux d'autofinancement : rapport de l'épargne brute (bénéfice avant investissement) sur la formation brute de capital fixe.

projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) de Guadeloupe 2016-2023 dont l'objectif ambitieux vise une autonomie énergétique de la Guadeloupe à l'horizon de 2030.

Le taux d'investissement des administrations publiques s'élève à 17 % en 2014. Les administrations publiques locales réalisent 80 % de ces investissements et les administrations centrales les 20 % restants, résultat de la politique de décentralisation de l'Etat. En 2000, le partage était plus équilibré avec 63 % pour les administrations locales et 37 % pour les administrations centrales.

### Les crédits à l'équipement en hausse

L'encours de crédits octroyés aux entreprises est le plus impacté par la crise comparé aux autres agents économiques. En hausse de 9,7 % en moyenne par an sur la période 2000-2008, il chute de 16,2 % en 2009 puis s'inscrit à un rythme de croissance modéré, soit + 2,5 % par an entre 2009 et 2018.

Dans ce contexte de ralentissement, l'intérêt des entreprises porte majoritairement sur les crédits à l'équipement, qui composent 85 % des crédits à l'investissement et près de la moitié de l'encours sain total des entreprises en 2018. Ainsi l'encours des crédits à l'investissement redémarre à partir de 2014 et retrouve en 2015 le niveau avant-crise. Entre 2015 et 2018 cette progression se poursuit au rythme soutenu de + 7,9 % en moyenne par an, après - 1,0 % par an entre 2009 et 2014.

Pour sa part, l'encours de crédits immobiliers (43 % de l'encours sain en 2018) croît en moyenne de 3,8 % par an à partir de 2009 après + 7,9 % par an auparavant. Les entreprises mobilisent de moins en moins de crédits d'exploitation et l'encours associé diminue ainsi de 3,1 % par an entre 2009 et 2018. Leur part dans l'encours sain des entreprises diminue de moitié entre 2000 et 2018 pour atteindre 8,5 %.

### Des aides qui profitent davantage aux petites entreprises

En complément du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), en vigueur depuis 2013, le Pacte de responsabilité et de solidarité (PRS) participe, à partir du 1er janvier 2015, à la baisse des charges. L'impact de ces mesures est plus fort pour les petites entreprises où les salaires sont en moyenne inférieurs. Ces mesures contribuent à améliorer le taux de marge des entreprises et participent à la relance de l'emploi en 2017<sup>2</sup>. L'emploi intérimaire connaît une ascension fulgurante depuis la fin 2012 et double en six ans pour atteindre 2 100 emplois à la fin 2018. Les nouvelles lois travail, promulguées par le gouvernement en fin d'année 2018 pour permettre une réelle flexibilité du travail devraient conforter le mouvement haussier de ce type de contrat.

<sup>2</sup> L'entrée en vigueur le 1er janvier 2013 du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE) permet de réduire le coût du travail. Ce crédit d'impôt porte sur la masse salariale des salariés dont la rémunération brute est inférieure à 2,5 SMIC. Dans les DOM, son taux est compris entre 6 % et 9 % selon les années (entre 4 % et 7 % pour la France hexagonale).

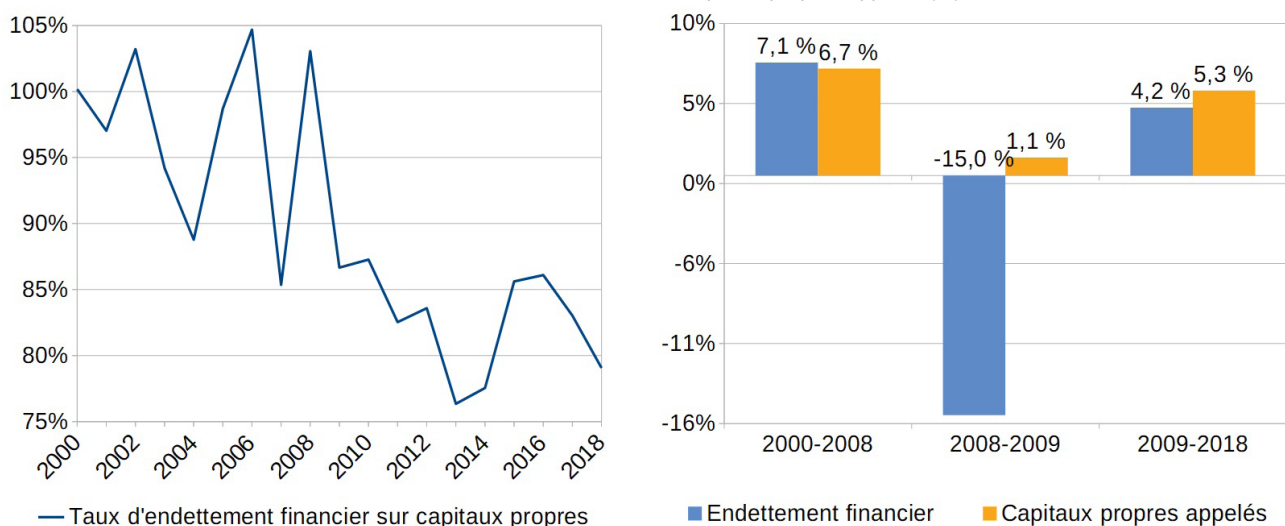
## 33 Évolution de l'encours de crédits sain aux entreprises et aux ménages de Guadeloupe (%)



Source : Iedom, Surfii.

### 34 Évolution du taux d'endettement des SNF et de ses composantes en Guadeloupe

Evolution du taux d'endettement financier, de l'endettement financier et des capitaux propres appelés (%)



Source : ledom- Données Fiben cylindriques

#### L'endettement des sociétés en berne

Le taux d'endettement des sociétés non financières (SNF) s'inscrit en nette baisse entre 2000 et 2018, passant de 100,2 % en 2000 à 79,1 % en 2018. Le comportement des SNF guadeloupéennes se rapproche de celui des petites et moyennes entreprises (PME) de l'hexagone en matière d'endettement. Le taux d'endettement de ces dernières s'établit à 76 %<sup>1</sup> en 2018, bien en deçà des entreprises de taille intermédiaire (101 %) et des grandes entreprises (115 %). Depuis 2011, les PME de l'hexagone connaissent d'ailleurs également un mouvement baissier en matière de taux d'endettement.

Alors que l'endettement financier des SNF guadeloupéennes progressait en moyenne plus rapidement que leurs capitaux propres appelés avant la crise, le rapport s'inverse pendant et après celle-ci, permettant au taux d'endettement de nettement diminuer. Cette baisse s'accompagne d'un renforcement de la solidité financière des SNF. Le poids des capitaux propres appelés dans le total de bilan de celles-ci passe ainsi de 28,9 % en 2000 à 35,3 % en 2018.

*Après la crise, les entreprises maîtrisent leurs dépenses et contiennent leurs investissements. L'analyse sectorielle qui suit permet d'évaluer l'impact de la crise sur les différentes branches d'activité.*

#### Baisse des emplois agricoles

La place de l'agriculture est désormais réduite dans toutes les RUP. En Guadeloupe, la part dans la valeur ajoutée de l'économie de l'agriculture était supérieure à 20 % en 1970, elle n'est plus que de 2 % en 2018.

<sup>1</sup> Source : Banque de France, « La situation des entreprises en France en 2018 : les PME tirent leur épingle du jeu. », janvier-février 2020

Au niveau national, elle pesait pour près de 7,5 % en 1970 et pour 1,8 % en 2018. L'activité reste néanmoins indispensable pour maintenir le développement des industries agro-alimentaires (IAA).

Signe de cette perte de vitesse, la surface agricole utile (SAU) et l'emploi diminuent. Selon le recensement agricole, la SAU des exploitations a réduit de moitié depuis 1973 (-28 % entre 2000 et 2018).

Rapportée à la superficie de la Guadeloupe, la SAU des exploitations représente 19 % en 2018 au lieu de 35 % en 1973. La baisse de la SAU concerne majoritairement la canne (28 points), la banane (24 points) et les tubercules (9 points).

Le nombre d'exploitations suit également cette tendance et a été divisé par trois depuis les années 1980, principalement

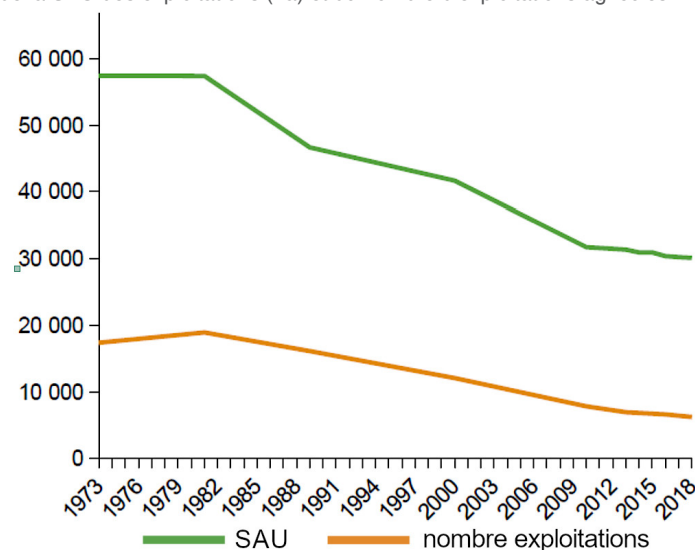
du fait de regroupements d'exploitations agricoles. Selon l'Agreste, le nombre de chefs d'exploitation et coexploitants chute de 60 % entre 1981 et 2013, de même que le nombre de salariés permanents.

La banane et la canne à sucre sont les deux grandes cultures d'exportations de Guadeloupe occupant plus de 50 % des surfaces agricoles utiles des exploitations (SAU) : 45 % sont dédiées à la canne, 7 % à la banane, et la moitié restante aux cultures de fruits et légumes ou terres arables.

La filière biologique, embryonnaire en Guadeloupe, commence à trouver un écho parmi les producteurs. En 2018, 63 exploitations sont certifiées en agriculture biologique et occupent 0,9 % de la SAU totale soit 272 ha, dont 52 ha en conversion.

### 35 La SAU des exploitations agricoles réduite de moitié depuis les années 1970

Evolution de la SAU des exploitations (ha) et du nombre d'exploitations agricoles



Source : Agreste, recensement agricole – Statistique agricole annuelle

## La production de fruits, légumes et rhum en hausse depuis les années 1980

La production de fruits a connu un important développement depuis les années 1980. La production en tonnes de melons, ananas et agrumes réunis a quasiment quadruplé, portée par la production de melons dont la production a été multipliée par 17 entre 1981 et 2018 pour atteindre 5 492 tonnes en 2018.

La production d'ananas augmente de moitié sur cette période (2 363 tonnes en 2018) et celle des agrumes quadruple presque (1 440 tonnes en 2018). Cependant ces bons résultats sont à nuancer : le pic de production survient dans les années 2010 et la surface agricole ainsi que les tonnages diminuent à nouveau depuis quelques années même s'ils restent pour le moment supérieurs aux productions des années 1980.

La production en tonnes de légumes progresse également depuis les années 1980, mais dans une moindre mesure (+ 21 %), avec un tonnage de 23 416 en 2018, pour un maximum de production atteint en 2008. La SAU associée a toutefois progressé de 4,5 % entre 1980 et 2018.

La production de tubercules en revanche a radicalement reculé (- 84 % depuis 1981) avec 4 091 tonnes en 2018, de même sur la SAU associée (- 83 %). Outre de grosses sécheresses, suite à la mise en évidence de la pollution des sols au chlordécone, les surfaces plantées en tubercules n'ont cessé de diminuer à compter de 2003.

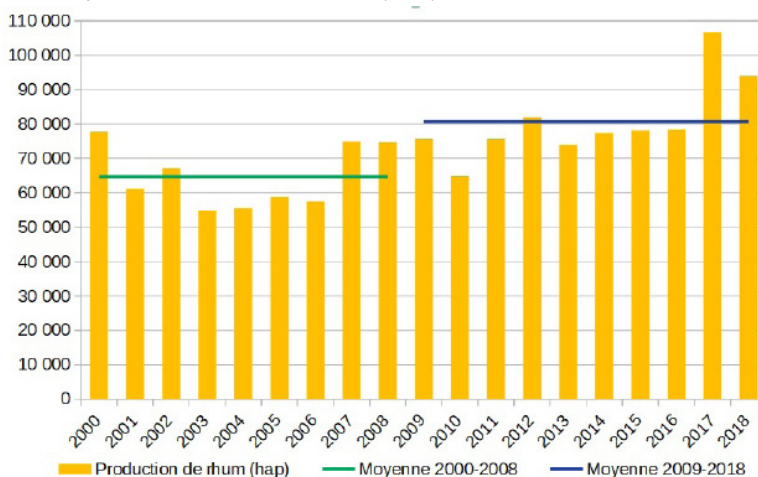
En termes de surface, la canne est la plus importante culture (45 % de la SAU). Les exportations de sucre et rhum représentent entre 4 % et 5 % du total des exportations, une part stable depuis 2000. Ces exportations se composent pour 60 % de sucre et pour 40 % de rhum.

La culture de la canne se maintient et la production de rhum et de sucre a globalement conservé son volume de production depuis les années 1980 malgré une réduction conséquente de la surface utile (- 36 % entre 1981 et 2018), compensée par une plus grande richesse en saccharine de la canne.

En 2018, la production de sucre s'établit à 52 226 tonnes et rejoint ainsi la valeur moyenne sur la période 2000-2018. Cette production est exportée à 90 %. La production de rhum atteint 93 950 HAP (hectolitres d'alcool pur) en 2018, soit 20 % de plus qu'en 2000 et un niveau comparable aux années 1980. Les productions de 2017 et 2018 sont exceptionnellement hautes, en lien avec de bons tonnages de cannes notamment en 2017, associés à une bonne richesse saccharine. Cette production est

## 36 La production de rhum en hausse depuis 2007

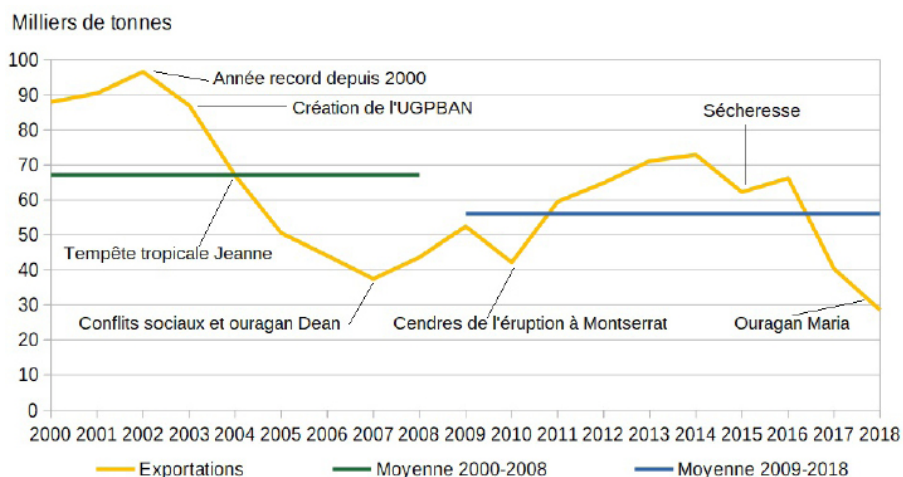
Evolution de la production de rhum en volume (HAP)



Source : Daaf

## 37 Les ouragans de 2017 ont affaibli la production de bananes

Volume de bananes à l'exportation et moyenne 2000-2018 (milliers de tonnes)



Source : Cirad, Daaf

## Les dispositifs de régulation de concurrence internationale

Les filières exportatrices sucre et banane bénéficient des dispositifs de soutien mis en place dans le cadre de l'Organisation Commune des Marchés (OCM). En l'absence d'une régulation aussi favorable des marchés, leurs performances à l'exportation seraient réduites.

■ Sur les marchés extérieurs, la banane guadeloupéenne est exposée à une concurrence de la banane-dollar (produite en Amérique latine sous contrôle de multinationales américaines) et des bananes d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) qui tend à se renforcer avec l'ouverture totale du marché communautaire intervenue au 1er janvier 2006, suite à la réforme du volet externe de l'Organisation commune de marché (OCM) de la banane. Compte tenu des écarts de compétitivité entre les producteurs-exportateurs et de l'importance de la filière dans l'équilibre socio-économique des Antilles françaises, l'Union européenne assure un revenu garanti aux producteurs dans le cadre du volet interne de l'OCM banane.

■ La création en 2003 de l'Union des Groupements de Producteurs de Bananes de Guadeloupe et Martinique (UGPBAN) qui rassemble l'ensemble des producteurs de bananes de Guadeloupe et de Martinique va engendrer une mutualisation des coûts et une commercialisation facilitée. Cette nouvelle organisation ainsi que la mise en place des aides POSEI (Programme d'Options Spécifiques à l'Eloignement et à l'Insularité) en 2009 vont permettre aux exportations de banane de remonter jusqu'en 2014 (72 900 tonnes exportées).

■ À l'horizon 2020, 100 hectares de bananes Cirad 925, une variété de bananes résistante à la cercosporiose noire, seront plantés en Guadeloupe et en Martinique pour une production d'environ 2 000 tonnes et ouvre la voie vers une production biologique.

composée pour moitié de rhum agricole, exporté à hauteur de 35 % et pour une autre moitié de rhum industriel, exporté à 90 %.

### La surface agricole en bananeraies ne cesse de diminuer

Depuis les années 1980, la SAU de la banane fruit est divisée quasiment par quatre. Elle représentait alors 14 % de la SAU des exploitations au lieu de 5 % en 2018. Cette réduction des surfaces cultivées est cependant compensée en partie par la forte augmentation du rendement : tandis que 20 tonnes de bananes étaient récoltées sur un hectare en 1960, 35 tonnes par hectare le sont en 2018. Cette nette évolution résulte des progrès des techniques agricoles.

Les niveaux de production de bananes sont très dépendants des aléas climatiques et les volumes de bananes exportées varient fortement. Selon les années, ils représentent entre 1 % et 6 % du total des exportations. En 2002, ils culminent à 96 000 tonnes, puis atteignent leurs plus bas niveaux en 2007 (37 500 tonnes) et en 2018 (28 515 tonnes), année où les exportations représentent 1,5 % du total des exportations au lieu de 4 % en moyenne. Ces bas niveaux sont dus au passage de cyclones : Dean en 2007 et Maria fin 2017 après lesquels le Préfet a déclaré l'état de calamité agricole. En 2007, s'ajoute au facteur météorologique le marasme du marché européen entraînant une baisse des prix et des conflits sociaux secouant le secteur. Les tonnages exportés ces dernières années sont de l'ordre de 60 à 70 milliers de tonnes lorsque les productions ne sont pas affectées par les conditions météorologiques (au lieu de 117 milliers de tonnes en 1981).

### Développement de l'industrie

En Guadeloupe, l'industrie est moins présente que sur la France entière, mais ne cesse de se développer. Le secteur représente 9,3 % de la valeur ajoutée en 2018 (13,4 % sur la France entière) en progression depuis 2000 (7 %) et 1990 (6 %).

L'agglomération pointoise concentre la majorité des sociétés industrielles de la Guadeloupe. L'industrie agro-alimentaire (IAA) est plus diffuse sur le territoire. La Z.A.C. de Jarry concentre plus de 400 établissements qui assurent des emplois au tiers de la main-d'œuvre industrielle guadeloupéenne.

Le faible développement de l'industrie limite celui de la recherche et du développement (R&D), mais aussi de certaines branches du tertiaire. En effet, les sociétés industrielles externalisent une partie de leurs activités auxiliaires et de support en faisant appel à des sociétés

du tertiaires marchand : logistique, transport, comptabilité, assurances, intérim, maintenance, nettoyage, publicité, communication.

Le secteur de l'eau, de l'énergie, et de la gestion des déchets réalise les deux tiers de la valeur ajoutée industrielle en 2018, au lieu la moitié en 2000, en partie du fait du développement des énergies renouvelables.

Les industries agro-alimentaires (IAA) représentent 11 % de la valeur ajoutée industrielle en 2018, une part stable depuis 2000. Cette filière est structurée autour de la production de rhum, de sucre et de la boulangerie-pâtisserie. Elle permet la valorisation de la production du secteur agricole.

L'industrie manufacturière en revanche recule, avec un poids de 18 % en 2018 dans la valeur ajoutée industrielle au lieu de 32 % en 2000. Les autres filières industrielles produisent essentiellement les biens de consommation (dominée par l'imprimerie-édition) et les biens d'équipement (orientée vers la construction).

La stratégie d'import-substitution adoptée par la région visant à alimenter le marché par une production locale plutôt que par des importations a permis le développement de l'industrie alimentaire. Néanmoins à part dans la filière canne-sucre-rhum, la production locale reste peu utilisée dans l'industrie de transformation. Pour y remédier, des interprofessions ont récemment été constituées : Iguavie pour la viande et l'élevage, ou Iguafhor pour les fruits, les légumes et l'horticulture.

Depuis 2010, les effectifs salariés de l'industrie progressent de 1,3 % par an et accélèrent depuis la mi-2017.

Au dernier trimestre 2018, ils augmentent de 6,2 % en glissement annuel du fait principalement du secteur de la fabrication de matériel de transport, industries extractives, énergie, eau, gestion déchets, dépollution. Le développement des investissements réalisés (44 millions d'euros en 2017) dans le cadre de la loi de transition énergétique pour la croissance verte explique en partie la hausse des effectifs.

### La construction pénalisée par la crise

La part de la valeur ajoutée réalisée par le secteur de la construction est quasi-stable depuis 2000 et avoisine les 5 %. Cependant, les effectifs régressent entre 2010 et 2017, avec deux diminutions notables, en 2014 et en 2016. Le secteur est affecté par la baisse de l'investissement durant 4 années consécutives à - 2,9 % en moyenne par an de 2012 à 2016. Les ventes de ciment diminuent entre 2013 et 2016 et la dotation LBU pour le financement de logements sociaux est en baisse depuis 2011 jusqu'à 2018 à raison de - 11,4 % par an. Les autorisations de logements enregistrent une tendance baissière depuis 2010 avec une remontée timide en 2016. L'achèvement de nombreux projets en 2015 explique le recul significatif de l'investissement public (- 21%) et la baisse de l'investissement total cette année-là (- 3,9 %).

Fin 2017, l'emploi salarié repart à la hausse. Plusieurs chantiers de taille importante viennent soutenir le secteur : la construction du complexe Family Plaza qui s'achève en 2017, ou encore l'agrandissement de l'aéroport Pôle Caraïbes et la construction du centre hospitalier universitaire qui démarrent en 2018.

#### L'indicateur du climat des affaires (ICA)

L'ICA est un indicateur en matière de suivi conjoncturel infra-annuel. Il retrace les tendances économiques au cours de chaque trimestre, mais également les événements majeurs ayant un impact sur le moral des chefs d'entreprises.

Il s'interprète de la manière suivante : si la valeur de celui-ci est supérieure (respectivement inférieure) à sa moyenne de longue période (100), l'opinion des chefs d'entreprise est jugée favorable (respectivement défavorable). Ainsi, plus le niveau de l'ICA est élevé, meilleure est la perception de la conjoncture par les chefs d'entreprise.

#### 38 ICA moyen, évolutions du PIB et de la valeur ajoutée avant, pendant et après la crise de 2009

	Evolution moyenne			
	2000-2008	2008-2009	2009-2018	2000-2018
ICA moyen *	105,5	85,5	95,9	100,2
Taux de croissance moyen du PIB	5,5%	-4,5%	2,4%	3,4%
Taux de croissance moyen de la VA marchande	5,4%	-6,6%	2,3%	3,1%

Source : Insee, comptes économiques définitifs de 2000 à 2014 ; Cerom, comptes économiques rapides de 2015 à 2018 ; ledom, enquête de conjoncture économique.

\* 100 = moyenne de longue période (2001-2018)

## Contraction du tertiaire marchand

Dans le secteur tertiaire marchand les effectifs fléchissent depuis 2010 avant de repartir au 4e trimestre 2017. En 2018, la situation s'améliore avec une hausse de 2,7 %. La part de la valeur ajoutée réalisée par le secteur tertiaire est stable à 84 % sur la période 2000-2008, mais le partage entre marchand et principalement non marchand évolue.

Depuis 2000, la part de la valeur ajoutée réalisée par le secteur tertiaire marchand recule de 2,2 points (- 5,3 points depuis 1990) pour atteindre 45 % en 2018. Depuis 2000, la part de la valeur ajoutée réalisée par le commerce perd 1,3 point (- 7,8 points depuis 1990) pour atteindre 10 % en 2018, l'hébergement et restauration recule de 1,1 point (- 3,8 points depuis 1990) pour atteindre 1,7 % en 2018, tandis que les activités immobilières ont une part stable depuis 1990 à 11 %.

## Le secteur de la santé dope le tertiaire principalement non marchand

Le secteur tertiaire principalement non marchand qui regroupe l'administration publique, l'enseignement et la santé couvre 39 % de la valeur ajoutée régionale en 2018, soit 16 points de plus qu'au niveau national (23 %).

Cela représente un gain de 1,9 point par rapport à 2000, dont + 4,5 points pour la santé (avec un poids dans la valeur ajoutée de 15 % en 2018) et - 2,9 points pour l'enseignement (avec un poids dans la valeur ajoutée de 13 % en 2018). Ceci s'explique en partie par le vieillissement de la population : les besoins en enseignement sont moins importants tandis qu'il faut développer des métiers et des infrastructures pour accueillir une population qui vieillit.

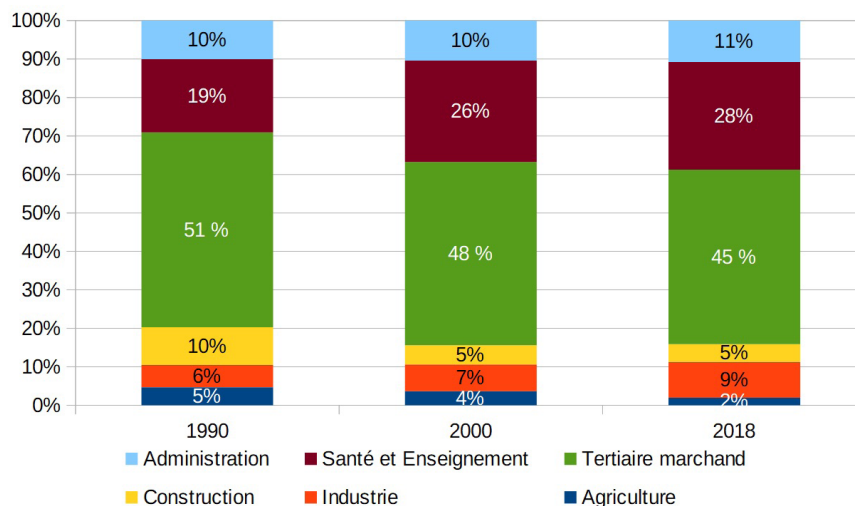
La part de l'administration publique est quasi stable depuis 1990 et représente 11 % du total de la valeur ajoutée en 2018.

Le tertiaire principalement non marchand occupe 44 % des effectifs salariés en Guadeloupe (32 % pour la France) et génère 48 % des salaires. En particulier l'administration publique<sup>1</sup> regroupe 18 % des effectifs salariés en 2015 (10 % en France). Cette part plus élevée dans l'administration publique se retrouve dans les autres DOM, avec 16 % en

<sup>1</sup> La fonction publique englobe l'administration publique, la santé, l'enseignement et l'action sociale

## 39 Les secteurs de la santé et de l'industrie se développent depuis 1990

Répartition de la valeur ajoutée par secteur (%)



Source : Insee, comptes définitifs ; Cerom, comptes économiques rapides

## 40 La fonction publique territoriale sur-représentée aux Antilles et à La Réunion

Effectifs de la fonction publique pour 100 habitants au 31 décembre 2017

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	La Réunion	France (hors Mayotte)
Fonction publique	10,1	11,2	9,7	9,9	8,5
dont fonction publique d'Etat	4,1	4,3	5,2	3,9	3,8
dont fonction publique territoriale	4,2	4,6	3,2	4,8	3,0
dont fonction publique hospitalière	1,8	2,3	1,2	1,2	1,8

Source : Insee, Système d'Information sur les Agents des Services Publics (Siasp)

Martinique, 21 % en Guyane et 15 % à La Réunion. L'enseignement regroupe 12 % du total des salariés (8 % en France), une part historiquement élevée du fait d'une population jeune dans les années 1990-2000. La santé concentre 9 % des emplois (7 % pour la France) et l'action sociale 7 % (comme la France). Les emplois de la santé et de l'enseignement peuvent relever du secteur public ou privé.

## Le nombre de fonctionnaires par habitant comparable au niveau national

La fonction publique regroupe 33 % des effectifs salariés en 2017 (23 % pour la France entière). Cette proportion est comparable à celle de la Martinique (34 %), de La Réunion (33 %) et bien inférieure à celle de la Guyane (51 %). Les salaires versés dans la fonction publique représentent 34 % de la masse salariale totale en Guadeloupe, une part stable entre 2012 et 2018. Rapporté à la population, le nombre de fonctionnaires en Guadeloupe

est proche du chiffre France entière : 10 fonctionnaires pour 100 habitants en Guadeloupe au lieu de 8,5 pour la France. Cet écart provient principalement de la fonction publique territoriale, avec 1,2 point de différence. Le territoire guadeloupéen, malgré sa faible taille, est pourvu de tous les services publics. Ce dernier est à la fois région et département (région mono-départementale). Le poids de l'administration publique y est donc important.

Les services publics sont comparables d'un DOM à l'autre. Sans la sur-rémunération, la fourniture de service public baisserait d'environ 15 %<sup>2</sup> en Guadeloupe. Cette baisse entraînerait une baisse d'activité dans d'autres branches, notamment le commerce. Au final, par effet mécanique, le poids des services administrés remonterait un peu. Les services administrés resteraient donc surreprésentés dans l'économie régionale.

<sup>2</sup> Source : estimation issue des comptes rapides 2018

## L'activité des entreprises entre 2010 et 2018, en résumé

*Suite à la crise de 2009, la part de la valeur ajoutée dégagée par le secteur marchand s'est contractée tandis que le secteur principalement non marchand a joué son rôle de régulateur et de soutien de l'économie. L'investissement des entreprises chute jusqu'en 2014. Dans le secteur de la construction, les signes d'une reprise d'activité n'apparaissent qu'à partir de 2017. À la fin des années 2010, le développement de secteurs comme la santé ou l'industrie sont le reflet de l'émergence de nouveaux enjeux démographiques, écologiques et économiques. De nouveaux besoins se dessinent et donnent des perspectives de développement.*